Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABADIE CHAUFFAGE** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	2 075 854	FH		FI	2 075 854		1 366 516
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**2 075 854**	FK		FL	**2 075 854**		**1 366 516**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	22 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	10 558		9 299
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 040		41 709
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**2 112 451**		**1 417 524**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	850 082		647 329
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(44 779)		20 852
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	685 258		353 657
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	20 757		17 563
	Salaires et traitements *					FY	366 234		232 509
	Charges sociales (10)					FZ	197 002		131 759
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	10 019		15 061
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3 333		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**2 087 906**		**1 418 729**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**24 546**		**(1 204)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	1 668		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 421		557
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**8 089**		**557**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(8 089)**		**(557)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**16 456**		**(1 762)**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BR

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise **SAS ABADIE CHAUFFAGE** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		25 469
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	23 300	11 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**23 300**	**36 969**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	720	3 222
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 949	13 652
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**11 669**	**16 874**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**11 631**	**20 095**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**2 135 751**	**1 454 493**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**2 107 664**	**1 436 160**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**28 087**	**18 334**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	5 591	5 930
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 558	9 299
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 118	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
amendes	720	
régularisations comptes tiers		
cession immobilisation	10 949	23 300

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BR

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABADIE CHAUFFAGE**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 195 Av Clement Ader 34170 CASTELNAU LE LEZ

Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 2 7 8 9 4 6 9 7 0 0 0 4 1 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 900	AG	658	7 242	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 322	AS	4 517	1 805	5 021
	Autres immobilisations corporelles	AT	22 201	AU	20 205	1 996	17 510
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	7 689	BI		7 689	4 489
	TOTAL (II)	BJ	**44 112**	BK	**25 381**	**18 732**	**27 020**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	79 779	BU		79 779	35 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	563 016	BY		563 016	466 573
	Autres créances (3)	BZ	26 618	CA		26 618	54 027
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	10 000	CE	1 668	8 332	
	Disponibilités	CF	100	CG		100	100
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 260	CI		1 260	36 122
	TOTAL (III)	CJ	**680 773**	CK	**1 668**	**679 105**	**591 821**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**724 885**	1A	**27 049**	**697 837**	**618 841**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BR

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SAS ABADIE CHAUFFAGE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 30 490)	DA	30 490	30 490
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 049	3 049
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	156 863	156 863
	Report à nouveau	DH	(201 901)	(220 235)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**28 087**	**18 334**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**16 588**	**(11 499)**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28 301	91 602
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	255 632	160 052
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	34 555	3 040
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	245 860	249 778
	Dettes fiscales et sociales	DY	115 188	125 868
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 713	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**681 249**	**630 340**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**697 837**	**618 841**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	634 038	587 300
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	12 132	50 932

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BR

ABADIE CHAUFFAGE
Société par actions simplifiée
Au capital de 30 489,80 euros
Siège social : 195 rue Clément Ader,
34170 CASTELNAU LE LEZ
327 894 697 RCS MONTPELLIER

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 09 JUIN 2023

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 28 087.28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 28 087.28 euros

Affectation du solde au compte « report à nouveau »
Qui s'élève ainsi à -173 813.82 euros

L'associé unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le président



BR

ABADIE CHAUFFAGE
Société par actions simplifiée
Au capital de 30 489,80 euros
Siège social : 195 rue Clément Ader,
34170 CASTELNAU LE LEZ
327 894 697 RCS MONTPELLIER

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 09 JUIN 2023

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 28 087.28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 28 087.28 euros

Affectation du solde au compte « report à nouveau »
Qui s'élève ainsi à -173 813.82 euros

L'associé unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le président



BR

ABADIE CHAUFFAGE
Société par actions simplifiée
Au capital de 30 489,80 euros
Siège social : 195 rue Clément Ader,
34170 CASTELNAU LE LEZ
327 894 697 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 09 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE 09 JUIN

La société BRD HOLDING, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 40 000 euros, ayant son siège social 21 rue du Saint Victor, 34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BEZIERS sous le numéro 851 065 037,
Représentée par son Président Monsieur Bruno ROSSIGNOL,

Associé unique de la société ABADIE CHAUFFAGE,

I-A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, BRD HOLDING, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a également établi un rapport sur l'exercice écoulé. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L.123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L.232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n°2018-727 du 108 août 2018.

II – A pris les décisions suivantes

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la non-reconstitution des capitaux propres,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport établi en qualité de Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

BR

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 28 087.28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	28 087.28 euros
Affectation du solde au compte « report à nouveau » Qui s'élève ainsi à -173 813.82 euros	28 087.28 euros

L'associé unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

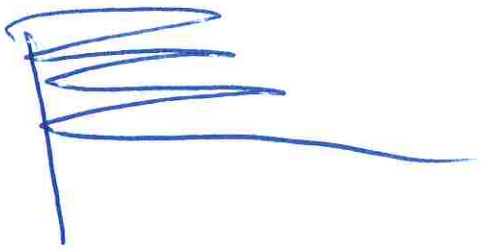
Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Président associé unique
La société BRD HOLDING
Représentée par son Président
Monsieur Bruno ROSSIGNOL



BR